



Expression liminaire Snés / FSU à l'ouverture du comité de suivi du 21/09/2026

Nous remercions les services du DEC qui ont œuvré pour que les examens de 2026 se déroulent au mieux. Nous saluons l'effort dans l'équilibrage global des lots de copies notamment.

Mais nous déplorons les *conditions particulièrement pénibles dans lesquelles les candidat.es et les enseignant.es ont été placés.es*.

Plusieurs raisons expliquent cette situation :

1) **La canicule particulièrement tenace.** La présidence et les services de la Région ne semblent pas mesurer l'urgence d'investir dans la rénovation et l'isolation thermique du bâti scolaire, en particulier contre les fortes chaleurs. Quelles mesures comptez-vous prendre pour mieux anticiper une éventuelle et probable canicule lors des examens de juin 2027? Quelle communication comptez-vous entreprendre avec la Région sur les aménagements des centres d'examen? Allez-vous établir un plan pour choisir les établissements, donner des consignes claires aux CE pour aménager les salles d'interrogation, choisir les salles les plus fraîches, distribuer gratuitement de l'eau partout, et non pas selon le bon vouloir des un.es ou des autres? Est-il normal que des chef-fes de centre sollicitent les collègues afin qu'ils et elles apportent leur ventilateur personnel ?

La déclinaison du plan canicule devra intégrer ces éléments et bien d'autres, la FSU rappelle également la nécessité d'intégrer dans la réflexion les épreuves d'EPS certificatives, ponctuelles ou en cours de formation, et d'élargir le raisonnement aux événements climatiques en général.

Cette année encore, en dépit de la canicule, des chefs de centre ont fortement incité des correcteurs et des correctrices à terminer leur travail rapidement, afin de ne pas avoir à revenir le 2ème jour.

2) **Mais la canicule n'est pas la seule responsable de la souffrance des collègues qui ont assuré les missions de surveillance et d'interrogation**, ni de celle des élèves: La suppression continue de postes d'enseignant.es dans l'académie (167 postes en moins en collège et lycée) a restreint les viviers de correcteurs/rices, de jurys et de surveillant.es, ce qui a généré, cette année encore, désorganisation et mal-être chez l'ensemble des personnels. Car si le nombre d'enseignant.es a baissé, les effectifs eux n'ont pratiquement pas diminué, d'où une charge de travail plus lourde et un fonctionnement à flux tendu, ce qui a rendu toute absence d'un quelconque personnel source de grande complication. Des

coordinateurs/rices de centre ont parfois dû assurer, au pied levé et dans l'improvisation, la double mission de coordination de centre et de jury.

Baccalauréat VG et VT

Nous déplorons cette année encore, outre la suppression de postes que nous venons de dénoncer, les conséquences de la réforme du baccalauréat qui étend et complexifie l'organisation de l'examen.

- 1) **Les problèmes majeurs se sont concentrés autour de l'EAF.** Tout principalement en raison de la décision du rectorat (qui n'avait à aucun moment abordé ce point en CSE) de repousser la convocation des professeur.es de lettres pour les réunions concernant l'oral. Cette décision a complètement désorganisé le travail de préparation des oraux et a entraîné un cafouillage inédit dans les convocations, car des collègues étaient en même temps convoqués pour des surveillances dans leurs établissements. Certes, suite à la demande du Snes-FSU, le rectorat a fait machine arrière en replaçant en amont la date de cette réunion d'oral. Mais il était trop tard car de nombreux CE ont maintenu les surveillances de ces collègues de lettres, en dépit des consignes du rectorat et en dépit des textes réglementaires.
- 2) Par ailleurs, le calibrage des jurys de lettres n'a pas été bien ajusté : des collègues initialement prévus.e pour l'oral se sont retrouvé.es avec des copies et inversement. Des convocations ont été modifiées du jour au lendemain. L'engagement du rectorat à envoyer les ordres de mission un mois en avance n'a pas du tout été respecté. Par ailleurs il reste encore des collègues de lettres qui n'ont reçu aucune convocation pour les examens.
- 3) De plus, cette année encore et malgré nos alertes, de nombreux temps partiels n'ont pas été respectés. Des collègues dont les lots n'avaient pas été ajustés n'ont pas obtenu de modification.

Questions et demandes SNES/FSU :

- 1) Nous vous demandons de retravailler sur la **constitution des viviers** car de toute évidence, il reste des améliorations à y apporter (retour à des formulaires que l'on signe bien en amont dans les équipes par ex? parallèlement aux remontées de CE?). Et de **retravailler sur la question des temps partiels** (la DPE dispose de toutes ces informations ici même, non? Est-ce impossible de croiser vos fichiers?)
- 2) Nous demandons de **faire figurer explicitement sur les convocations des profs de philo et de lettres qu'ils et elles sont dispensé.es de toute surveillance** mais aussi de tout cours (ceci vaut pour les collègues en service partagé) et dispensé.es de toutes visites professionnelles pour les BTS.
- 3) En ce qui concerne les **professeur.es de philo, nous demandons à ce qu'ils et elles soient exempté.es de GO** (attention, ils ne peuvent pas tous l'être en raison de HLP au Go), alors qu'ils et elles ont 130 copies en moyenne à corriger.
- 4) Nous vous signalons **notre opposition à ce que les épreuves d'EAF se tiennent jusqu'au 9 juillet lorsqu'on connaît les températures auxquelles nous risquons d'être exposé.es à ces dates.** Quelles solutions alternatives pouvez-vous envisager?
- 5) Qu'en est-il des décharges éventuelles pour les collègues chargés de la veille Santorin ?
- 5) Sur le calendrier du bac : prévoir les oraux de second groupe plus tôt et par effet domino le jury de délibération du 2nd groupe pour permettre aux doublants de s'inscrire. La précédente année scolaire, le jury de délibération a eu lieu le jeudi 9 juillet, les doublants n'avaient que le 10 juillet pour s'inscrire car fermeture des établissements.

BTS

En BTS, nous **redemandons que les collègues de BTS puissent déterminer librement leurs deux journées de décharges en fonction de leurs EDT**. Toutes les matières sont concernées par cette décharge ? Lesquelles le sont ? Je crois que c'est seulement en lettres, mais à vérifier avec Alexis. Non CEJM aussi en Économie-Gestion : 2 jours imposés mais mieux que rien. Prévoir d'ailleurs plus car l'an passé, beaucoup de copies par collègue sur 1.5 jours la 1^{re} matinée étant dédiée à l'entente. Peut-être proposer 2 jours pleins hors entente

Épreuves de remplacement

Aucune décharge n'est prévue pour les collègues qui corrigent les épreuves de remplacement en septembre. Pouvez-vous en accorder une d'une demie, voire d'une journée (selon le nombre de copies) ?

Collège/Dnb

1) **Nous vous repons la question de la constitution des viviers et de la meilleure prise en compte en amont des temps partiels.**

2) Nous demandons de ne pas renouveler l'expérience contre-productive de la pause fraîcheur dans l'épreuve de français du DNB, constat partagé lors du GT retex canicule. D'autant que cette pause n'a pas empêché les multiples sorties bien avant la fin de l'épreuve tant les conditions et la chaleur étaient insupportables. Pas de proposition de rattrapages ou autre adaptation n'ont été proposées pour ne pas pénaliser les candidat.e.s.

3) Convocations :

- De très nombreux collègues se sont inquiété-es du fait que **le nombre de copies n'étaient pas mentionné sur les convocations**, même si dans l'ensemble (en lettres notamment), la quantité était équivalente à celles de l'an dernier.

- Des collègues nous ont questionné sur la **pratique consistant à leur demander de se présenter pour les corrections**, sans convocation, "au cas où"

4) Il faudrait par ailleurs **modifier la règle des frais de déplacement et de repas pour que les AESH et collègues exerçant en collèges puissent en bénéficier au même titre que les personnels de lycée.**

Des chefs de centre ont refusé de prendre en charge ces frais pour les surveillant-es du DNB dans le 62, et il nous a fallu intervenir mi-juillet auprès du Secrétariat Général.

5) Enfin, **certain.es collègues de segpa ont été convoqué.es pour corriger l'HG au brevet**, par exemple. Nos collègues ont en charge des élèves de 3^{eme} pour lesquels l'enseignement d'HG est adapté, avec un horaire dédié de 2h, quand les PLC, spécialistes, ont en charge les classes ordinaires sur un horaire hebdomadaire de 3H30. Nous nous étonnons donc de la convocation, à la vue des attendus de la série générale, d'autant que nos remontées signalent un certain nombre de PLC non convoqué-es.

Plus généralement et pour conclure: En cas de problème dans les convocations ou les missions..., quel mode opératoire préconisez-vous pour faciliter leur résolution ? (écrire, téléphoner au DEC ?)